

Direction générale

Caen, le 23 avril 2021

Avis sanitaire portant sur le projet d'arrêté relatif à l'autorisation de réaliser la vaccination contre la Covid-19 dans des centres désignés

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale.

En cas de menace sanitaire grave appelant des mesures d'urgence, notamment en cas de menace d'épidémie, le représentant de l'État territorialement compétent est habilité à prendre toute mesure proportionnée aux risques courus et appropriée aux circonstances de temps et de lieu afin de prévenir et de limiter les conséquences des menaces possibles sur la santé de la population.

Au regard de la propagation sur le territoire national, telle qu'elle ressort des données scientifiques disponibles, le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Le décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et habilite le préfet à prendre des mesures exceptionnelles et notamment la désignation de centre de vaccination.

Considérant que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire ;

L'Agence régionale de santé de Normandie émet un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de réaliser la vaccination contre la Covid-19 dans les centres suivants :

Nom	Adresse	Commune
Centre de vaccination - Barentin – Caux Austreberthe	1 Rue Madeleine Vernet - salle léo lagrange	76360 BARENTIN
Centre de vaccination de Dieppe- MDS (Maison des sports)	17 Rue Montigny	76200 DIEPPE
Centre de vaccination - Site Duclair - salle des hallettes	place du général de Gaulle	76480 DUCLAIR
Centre de vaccination - CH EU	4 Rue de Cleves	76260 EU
Centre de vaccination - CH FECAMP - HALL DU RDC	100 Avenue du Président François Mitterrand	76400 FECAMP
Centre de vaccination - GHH Site Flaubert	55 Bis rue Gustave Flaubert	76600 LE HAVRE
Grand centre de vaccination stade Océane	boulevard Leningrad - stade océane -	76600 LE HAVRE
Centre de vaccination - Salle des Aulnes - Parc des Aulnes de Lillebonne	Rue Thiers	76170 LILLEBONNE

Centre de vaccination - CH Neufchâtel	4 Route de Gaillefontaine -	76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
Centre de vaccination - Rouen - Cabinet médical des Carmes	19 Place de la Basse Vieille Tour -	76000 ROUEN
Centre de vaccination - VaccinAréna	40 Rue de Lillebonne – KINDARENA	76000 ROUEN
Centre de vaccination - Saint-Aubin-lès-Elbeuf : salle des fêtes	Rue Léon Gambetta -	76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF
Centre de vaccination - Site de Sotteville - salle des fêtes	37 Avenue Jean Jaurès -	76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Centre de vaccination Yvetot, clinique Hemera	14A Avenue du Marechal Foch -	76190 YVETOT
Vaccinobus 76 (dispositif de vaccination mobile)	Département de la Seine-Maritime Hôtel du Département Quai Jean Moulin	76101 ROUEN CEDEX

Ces centres sont autorisés à déployer des équipes mobiles, selon les modalités définies par l'ARS, pour les personnes ayant des difficultés à y accéder.

Guide ARS Normandie – mai 2021 : Mise en place d'une équipe mobile de vaccination dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19

Le Directeur général,



Thomas DEROCHE